

fonds assurant une approche sociétale et environnementale nous réjouissent, autant ceux placés dans des fonds ordinaires nous préoccupent. Nous ne souhaiterions pas qu'à l'avenir la proportion, qui est connue actuellement par rapport aux fonds de réserve, soit augmentée. Nous souhaitons par contre que l'ECAB continue sa politique d'investissements immobilière en tenant compte de toutes les régions du canton, ceci tout à l'avantage de notre économie cantonale.

Le deuxième point, c'est le projet «FRIFRIRE», projet qui vise à la diminution du nombre des sapeurs-pompiers tout en augmentant la formation, la qualité de la formation et la modernisation des moyens, ceci dans le but d'augmenter l'efficacité des interventions. Les communes sont avides d'informations et de conseils à ce sujet. L'ECAB doit mieux informer et plus régulièrement sur ce projet, qui est bon et qui garantira à l'avenir la même qualité d'intervention pour chacune et chacun des citoyennes et citoyens fribourgeois, dans tous les cas d'événements afin d'assurer une protection de la population digne de ce nom.

C'est sur ces considérations que le groupe socialiste prend acte de ce rapport.

Le Rapporteur. Une petite réponse à mon collègue Corminbœuf: s'agissant des placements financiers, l'ECAB a une politique très stricte en la matière. Il est clair que si les rendements fluctuent en fonction du cours des actions, il faut savoir que l'ECAB a mis en place une nouvelle procédure également appliquée dans le cadre des caisses de pension, qui est de créer une réserve minimale suffisante pour absorber cette fluctuation des cours. Et c'est dans ce sens-là que la réserve pour fluctuation de titres a été augmentée de 3,5 millions de francs.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je ne peux que confirmer ce que vient de dire M. le Rapporteur sur les placements des fonds. L'ECAB a adopté un règlement en ce qui concerne ces placements de fonds.

Quant à l'amélioration de l'information, j'ai bien entendu et écouté la remarque de M. le Député Corminbœuf.

C'est aussi à vous, chers députés, qu'il incombe d'intervenir au sein du conseil d'administration pour que cela s'améliore.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 81 voix contre 0. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnonecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Ganiot (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR,

PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Losey (BR, UDC/SVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Mauron (GR, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Remy (GR, PS/SP), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Steiert (FV, PS/SP), Stempfel-H (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 81.*

S'est abstenu:

Page (GL, UDC/SVP). *Total: 1.*

Rapport et comptes pour 2006

OFFICE DE LA CIRCULATION ET DE LA NAVIGATION (OCN)

Losey Michel (UDC/SVP, BR), rapporteur. En ce qui concerne le rapport de l'OCN, je tiens juste à dire que l'on constate dans les comptes 2006 un certain tassement des recettes. On constate actuellement que l'OCN a atteint sa vitesse de croisière et que, maintenant, cela fera partie de la routine. Sinon, je n'ai rien à redire, hormis que ce sont des comptes excellents.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je n'ai pas de remarques pour le moment.

Corminbœuf Dominique (PS/SP, BR). Un chiffre d'affaires en baisse, un bénéfice en hausse, ceci est la preuve que l'OCN a bien amélioré sa productivité. C'est l'ensemble de l'office qui se porte bien et cela lui permet d'honorer son nouveau mandat de prestations. Il est réjouissant de constater que l'office a reçu le prix de l'excellence générale de l'organisation publique.

En revanche, le groupe socialiste constate que certaines validations faites par le conseil d'administration ne sont pas vraiment développées dans ce rapport. Je cite: «Planification objective stratégique 2006–2010», «Plan financier 2006–2010», «Stratégie en matière de placements immobiliers et financiers». Or, le Grand Conseil étant l'autorité de surveillance, il serait judicieux que pour le rapport 2007, ces trois points soient quelque peu développés.

C'est sur ces remarques que le groupe socialiste prend acte de ce rapport.

Vonlanthen Rudolf (PLR/FDP, SE). Wenn alles gut läuft, ist man versucht, einfach die Jahresrechnung und den Jahresbericht zur Kenntnis zu nehmen. Ich nütze nun die Gelegenheit, dem Verwaltungsrat, der Direktion und den Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern des Amtes für Strassenverkehr und Schifffahrt für die hervorragende Arbeit, den guten Dienst an uns Kunden und für

den ausgezeichneten Rechnungsabschluss zu gratulieren und herzlich zu danken. Angenehm fällt auch auf, dass das Strassenverkehrsamt zusätzliche Aufgaben wie Strassenverkehrsprävention übernommen hat und gleichzeitig einen Betrag von 1 Mio. Franken zur Verfügung stellt, damit 11 gefährliche Kreuzungen saniert werden können. Wir stellen aber auch fest, dass das Strassenverkehrsamt jedes Jahr einen immer grösseren Betrag an die Staatskasse abgibt, im Jahre 2006 waren es 2 Mio. Franken. Das ist schön und gut. Ich bin aber viel mehr der Meinung, die Abgaben an die Staatskasse nicht alle Jahre zu erhöhen, sondern in Zukunft weniger Reingewinn auszuweisen und unbedingt die Taxen zu senken. So würden alle Fahrzeughalter vom guten Geschäftsverlauf profitieren. Ich hoffe, dass sich der Staatsrat diesen Überlegungen anschliesst, danke.

Binz Joseph (UDC/SVP, SE). Dass das Amt für Strassenverkehr und Schifffahrt gut arbeitet und gut geführt wird, ist mittlerweile allen bekannt. Recht herzlichen Dank an alle Mitarbeiter und an die Direktion. Was mich aber im Geschäftsbericht 2006 aufhorchen liess, kann man der Seite 36, Kapitalflussrechnung, entnehmen. Der Cashflow beträgt etwas mehr als 4,6 Mio. Franken. Aufgrund der Herabsetzung der Tarife und der Kommission für die Erhebung der kantonalen Steuern ist er tiefer als im vorherigen Geschäftsjahr ausgefallen. Hier möchte ich beifügen, dass sich unser Kanton mit der kleinen Steuersenkung im Herbst 2005 für verschiedene Motorfahrzeugkategorien gesamtschweizerisch in der Rangliste im Steuervergleich immer noch im ersten Drittel befindet. Rund eine Million Franken wurde in verschiedene Einrichtungen und in Software investiert. Und jetzt staunte ich nicht schlecht, ein Renditeobjekt von 4,5 Mio. Franken wurde erworben und ein Parkplatz für 560 000 Franken ausgebaut. 2 Mio. Franken gingen in die Staatskasse. In der Bilanz, Seite 37, Immobilien, Sachlagen, figuriert dieses Renditeobjekt von 14,29 Mio. im Jahre 2005 auf 19,35 Mio. im 2006. In der Finanzanlage wurde eine Abschreibung von 10,5 Mio. Franken im Jahre 2005 auf 6,19 Mio. Franken, das heisst eine Abschreibung von 4 Mio. Franken, vorgenommen. Meine Fragen hierzu: Gehört der Ausbau des Parkplatzes von 560 000 Franken zum gekauften Renditeobjekt, oder ist es ein Parkplatzneubau für betriebliche Zwecke? Ist es die Aufgabe des OCM, in einem Jahr 4 Mio. stille Reserven in Immobilien auf dem Buckel des Automobilisten zu schaffen? Einmal mehr stelle ich fest, dass der Automobilist eine der besten Milchkühe in unserem Staatswesen ist. Ich danke dem Staatsrat für die Antwort auf meine Fragen.

Schorderet Edgar (PDC/CVP, SC). Je voudrais aussi, au nom du groupe démocrate-chrétien, exprimer d'abord toutes mes félicitations à la direction et au personnel de l'OCN pour la gestion exemplaire qu'il montre depuis dix ans. Cette entreprise autonome de droit public, gérée pratiquement comme une entreprise privée, est devenue un exemple dans toute la Suisse. Les entreprises qui distribuent un dividende de 12% à leurs actionnaires ne sont pas légion. Le forfait de 2 millions exigé par l'Etat conduit à ce *ratio* sans même

tenir compte de l'investissement supplémentaire de 1 million de francs destinés à l'assainissement des points noirs dans notre canton. Cependant, je souhaite, avec mon parti, que l'appétit de l'Etat envers ce genre d'institution diminue. Verser un dividende de 12% à l'Etat, qui dispose des impôts pour se financer, nous paraît injustifié. Il s'agit pour nous aussi de trouver un juste équilibre entre, d'une part, le bénéfice qu'on laisse à l'OCN pour garantir son assurance financière et le dividende attribué à l'Etat, qui doit juste couvrir les coûts équivalant à ces prestations et, d'autre part, le tarif des émoluments.

Dans la situation actuelle, un abaissement des émoluments payés par les 80 000 usagers par an s'impose. Et, heureusement, M. le Commissaire, ici ils ne sont pas fixés sur le plan fédéral!

Je remercie M. le Commissaire d'en tenir compte à la première occasion.

Cotting Claudia (PLR/FDP, SC). Je me joins aux félicitations de ceux qui sont déjà intervenus. En effet, l'Office est bon, tant sur le plan du service, que sur son excellence financière. Ses 3,2 millions de bénéfices, faits uniquement sur les émoluments de l'utilisateur de la route m'interpellent. A mes précédentes revendications, M. le Commissaire du gouvernement, Grandjean, rétorquait que l'OCN devait constituer son capital. C'est aujourd'hui chose faite! Depuis dix ans, l'OCN s'est constitué un capital de 18 millions qui lui permet de vivre sans problèmes. J'espère que l'Office utilise l'article 16 de la loi qui permet une participation des collaborateurs aux améliorations des résultats obtenus, et ils en ont bien le droit. Au vu de la situation actuelle, je demande au commissaire du gouvernement, président de l'OCN, d'appliquer l'article 25 al. 1 de la loi qui stipule que: «*Les émoluments perçus par l'office doivent couvrir tous les frais des prestations obligatoires de celui-ci, y compris ceux des activités exercées dans le domaine de la prévention des accidents*». L'alinéa 2 dit: «*Le tarif y relatif est adopté par le Conseil d'Etat sur préavis de l'office*».

M. le Commissaire du gouvernement, je vous adresse une revendication bien particulière, celle de revoir à la baisse une série d'émoluments, mais surtout je vous fais la proposition de réduire de moitié le forfait du permis d'élève conducteur. Ce forfait coûte 180 francs pour un scooter; 220 francs pour la voiture dès 18 ans; un forfait minimal où l'on rajoute encore, plusieurs fois peut-être, le passage de la théorie. Il faut savoir que la carte, format carte de crédit, pour le permis de conduire est bien plus importante qu'on pourrait le croire. Moins il y a de formation, plus le permis de conduire est indispensable et ceci dans une couche sociale ayant souvent peu de moyens financiers. Un manœuvre, aujourd'hui, qui n'a pas de permis de conduire, est tout simplement un manœuvre qui n'a aucune chance de trouver une place de travail, parce qu'il lui faut au moins le permis de conduire pour pouvoir exercer cette activité.

Cette diminution de moitié du forfait entre aussi dans le cadre d'une aide à la famille qui, il ne faut pas se leurrer, participe financièrement à cette acquisition.

J'ai encore une question à poser à M. le Commissaire du gouvernement. La *Feuille officielle* du 16 mars

2007 informait que l'OCN avait fait des acquisitions de terrains et de terrains bâtis au chemin de Pré-Vert, à Bulle. Il me semble que ces objets ne sont pas voisins à l'immeuble sis sur le territoire de Vuadens. Pouvez-vous nous renseigner à ce sujet?

Weber-Gobet Marie-Thérèse (ACG/MLB, SE). Im Namen der Fraktion Mitte-Links-Bündnis gratuliere ich dem Amt für Strassenverkehr und Wirtschaft für den Gesamtpreis für die Excellence einer öffentlichen Organisation, den es im nationalen Wettbewerb «Excellence in der öffentlichen Verwaltung» gewonnen hat. Ein schönes Geschenk für ein 10-jähriges Jubiläum! Eine solche Anerkennung fällt nicht vom Himmel, dahinter steckt sehr viel Engagement und Wille zur Qualitätsentwicklung der Dienstleistung sowohl von Seiten der Direktion als auch von allen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern. Wir haben eine Frage bezüglich eines Berichts, der vom Verwaltungsrat des Amtes zur Kenntnis genommen wurde. Ich darf zitieren: «rapport au Conseil d'Etat relatif aux possibilités de reprise de tâches, de prévention et de police afin de décharger le budget de l'Etat». Es handelt sich also um einen Bericht zuhanden des Staatsrates über die Möglichkeit, Aufgaben der Prävention und der Polizei zur Entlastung des Staatsbudgets zu übernehmen. Es würde uns interessieren, Herr Commissaire, um was für Aufgaben es sich hier konkret handelt.

Mutter Christa (ACG/MLB, FV). Es ist erfreulich, dass sich das Strassenverkehrsamt einer so guten Gesundheit erfreut. Was ich aber etwas irritierend finde, ist, dass jetzt von einigen Kolleginnen und Kollegen gleich der Ruf nach Senkung der Taxen laut wird. Vergessen Sie nicht, dass dieser Beitrag, den das Amt an die allgemeine Staatskasse abliefern, natürlich nur ein kleiner Zustupf ist an die allgemeinen Kosten, die durch die Strasse verursacht werden. Ich denke dabei nicht nur an die Strassenbaukosten, bei denen wir auch in dieser Session wieder einige Millionen aus allgemeinen Mitteln sprechen werden, ich möchte Sie auch darauf aufmerksam machen, dass die Strasse jährlich Dutzende von Millionen ungedeckter externer Kosten verursacht. Dies sind Kosten im Bereich der Gesundheit und der Umwelt, die normalerweise aus allgemeinen Steuermitteln finanziert werden, die auch jene Hälfte der Bevölkerung bestreitet, die nicht zu den Fahrzeughaltern gehört. Was die Idee von Frau Cotting angeht, dass man neuerdings Sozialpolitik über die Lernfahrzeugausweise bestreiten sollte, so hoffe ich doch sehr, dass die Regierung diese Idee nicht aufnimmt. Ich danke in diesem Sinne dem Strassenverkehrsamt für seinen Zustupf an die allgemeine Staatskasse.

Le Rapporteur. Toutes les questions qui ont été posées et déposées dépendent d'une stratégie du fonctionnement de l'OCN. N'étant pas membre du conseil d'administration de cette unité, je me réfère donc directement au Directeur de la sécurité et de la justice.

Jutetz Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je constate que cet office suscite beaucoup d'interventions et d'intérêt. Je vous en remercie et j'es-

sayerai de répondre aux questions dans la mesure de mes capacités, puisque je ne connais pas encore tous les détails de l'année passée.

Je réponds d'abord à M. le Député Corminbœuf, qui déplore un peu le manque de plan d'investissements, d'un plan de placements également, contrairement à ce qu'on a entendu pour l'ECAB. J'ai bien écouté et j'examinerai plus à fond cette question pour voir si, effectivement, il y a lieu d'améliorer ces placements.

Je dirai néanmoins que l'ECAB est complètement différent de l'OCN. L'ECAB dispose vraiment d'une masse d'argent pour pouvoir, en cas de dommages, intervenir alors que l'OCN a une autre mission.

Ich danke Herrn Grossrat Vonlanthen für den Dank an die Direktion und an die Mitarbeiter, den ich gerne weitertragen werde. Sie stellen fest, dass das OCN, das Automobilbüro, 2 Mio. an den Staat abliefern und finden, das wäre zuviel, wenn ich Sie richtig verstanden habe, und Sie würden eher eine Herabsetzung der Gebühren befürworten. Ich darf daran erinnern, Frau Grossrätin Claudia Cotting hat es gesagt mit Artikel 25, dass diese Gebühren dem Prinzip der Äquivalenz und dem Kostendeckungsprinzip gehorchen müssen, das heisst, man darf nicht x-beliebig solche Gebühren erhöhen, respektive, es darf nicht einer Steuer gleichkommen. Hingegen ist hier ein Leistungsauftrag des Staates. Der Staat hätte an und für sich das Monopol, und man hat diesem Verkehrsamt eine Autonomie zugestanden, und der Preis dieser Autonomie ist mit dem Leistungsvertrag auch die Ablieferung eines bestimmten Betrages, den man ausgehandelt hat. Ich öffne eine Klammer, Sie haben vielleicht gesehen, dass im Kanton Waadt gestern oder vorgestern der Grosse Rat mit einer Stimme ebenfalls die Autonomie des Strassenverkehrsamtes befürwortet.

Herr Grossrat Binz, ich danke auch Ihnen für den ausgesprochenen Dank und für das Lob. Sie horchen auf, dass Freiburg immer noch im ersten Drittel ist mit den Gebühren. Effektiv ist Freiburg an achter Stelle, also gerade noch im ersten Drittel, je nach dem, ob man die Hauptkantone mitzählt. Ich muss aber doch festhalten, dass wir uns seit 2002 dem Schweizerischen Mittel sehr annähern, wir sind jetzt bei 106,6 Punkten, währenddem wir im Jahre 2002 noch bei 107,9 Punkten waren.

Herr Grossrat Binz ist auch der Meinung, dass das Eigenkapital zu gross sei, dass die Zuweisung an das Eigenkapital, von 4 Mio. sprechen Sie, effektiv geht es um 1 Mio. Franken, zu gross sei. Ich muss hier daran erinnern, dass im letzten Jahr eine Analyse durch KPMG vorgenommen wurde, und die haben gesagt, dass das Eigenkapital an und für sich zwischen 60 und 70% ausmachen sollte. Und wir sind heute bei 49%, so dass in den nächsten Jahren – 2008, 2009 – wir dieses Ziel erreichen sollten. Ich muss auch daran erinnern, dass, als das Automobilbüro vor 10 Jahren startete, es mit einer Schuld von 9 Mio. startete, und dass man dies nun doch sehr aufgeholt hat.

Was Ihre Frage betreffend den Parkplatz angeht, der Parkplatz ist natürlich nicht das Gebäude in Bulle, sondern ist für die Kundenfreundlichkeit der Parkplatz an der Tafersstrasse in Freiburg.

M. le Député Schorderet pose les questions d'une manière similaire à celles de MM. Vonlanthen et Binz. Il trouve également que 2 millions versés à l'Etat, c'est

en ordre, mais que cela suffit. Vous êtes aussi favorable à un abaissement du montant des émoluments.

Je dirais que diminuer le montant des émoluments, ce n'est pas exclu. Il faut effectivement s'approcher de la moyenne suisse, mais d'abord il y a les obligations légales à remplir et ensuite, il y a ces 2 millions de francs. Il y a également les travaux de prévention auxquels l'office se livre, qui sont plus hauts dans la hiérarchie.

M^{me} Cotting a cité l'article 25 de la loi. J'ai déjà rappelé que ces émoluments obéissent aux principes de l'équivalence et de la couverture des frais et qu'on ne peut pas percevoir un émoluments qui serait un impôt caché. Je pense que là on est encore dans les limites.

Votre souhait de réduire le forfait pour les permis d'élève conducteur pour les jeunes, je l'ai bien entendu et je vous promets d'examiner la question.

Maintenant, pour ce qui concerne le bâtiment, situé à Bulle, vous vous référez à la *Feuille officielle* du 16 mars 2007. Je ne peux pas vous répondre exactement, mais je sais que l'office a acheté un bâtiment, un immeuble avec quelques appartements, à Bulle. Je n'ai pas connaissance d'un autre bâtiment ou d'un autre achat effectué.

Frau Grossrätin Marie-Thérèse Weber-Gobet hebt ebenfalls die Qualität hervor, die das Automobilbüro leistet. Sie spricht einen Bericht zuhanden des Verwaltungsrates respektive des Staatsrates an, wo die Aufgaben präzisiert werden in Bezug auf die Prävention. Es ist tatsächlich so, dass das Büro sich in den letzten Jahren verpflichtet hat und auch weiterhin verpflichtet wird, Präventionsarbeit zu leisten. Einerseits, damit die schwarzen Strecken, also die gefährlichen Strassenstrecken, saniert werden. Andererseits aber auch für die überobligatorische Schulzeit. Sie wissen, dass in der obligatorischen Schulzeit die Polizei in den Schulstuben Prävention macht, währenddem es nachher in den Berufsschulen und auch im Kollegium keine Verpflichtung mehr ist. Und hier leistet das Automobilbüro effektiv Arbeit und bezahlt diese Arbeit, die eigentlich der Staat leisten müsste. Ebenfalls bezahlt es Beiträge an das Lifat, also für die Alkoholprävention, und auch für die Polizei für gewisse Projekte, wo man in die Restaurants geht und die Jungen abzuholen versucht. «Be my angel» heisst das Projekt, wo das Office de la circulation ebenfalls Beiträge leistet. Schliesslich danke ich Frau Grossrätin Christa Mutter für ihre Intervention und ihre Bemerkungen, ich habe dem nichts beizufügen.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 84 voix contre 0. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Colomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP),

Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Remy (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway J. (GR, PDC/CVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (GR, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 84.*

S'est abstenu:

Piller A. (SE, UDC/SVP). *Total: 1.*

Comptes généraux de l'Etat pour 2006

ECONOMIE ET EMPLOI

Berset Solange (PS/SP, SC), rapporteure. Le compte de fonctionnement de la Direction de l'économie et de l'emploi totalise un montant de 209 109 061 francs, soit environ 2 300 000 francs de plus que prévu au budget et au compte des investissements les dépenses se montent à 7 198 445 francs, soit environ 230 000 francs de plus que prévu au budget.

La Direction de l'économie représente 8,4% du compte de fonctionnement de l'Etat, 4,4% du compte de fonctionnement en général et 6,1% du personnel, soit 511 équivalents plein-temps.

Au niveau du centre de charges 3500 «Secrétariat général», sous la position 351.005, nous constatons que les contributions à la HES-SO sont en baisse de 2 millions, cela s'explique par le fait que moins d'étudiants fribourgeois suivent une formation hors canton dans certaines filières. En parallèle, au centre de charges 3558.1 «Ecole d'ingénieurs et d'architectes» et 3558.2 «Haute école de gestion», position 451.005, le canton a vu sa participation financière à recevoir augmentée de plus de 1,2 million de francs, en raison du fait que les sites fribourgeois accueillent pour l'instant plus de jeunes en provenance d'autres cantons. Toutefois, la prudence est de rigueur dans ce domaine, car la Confédération exerce une très forte pression sur la HES-SO par le biais de réduction de subventions, si non-conformité aux prescriptions fédérales. Et, selon les prévisions, le nombre d'étudiants fribourgeois va bien évidemment augmenter.

Au centre de charges 3510 «Service public de l'emploi», nous relevons que 250 000 francs n'ont pas été utilisés pour l'engagement de deux inspecteurs de l'emploi et d'un inspecteur du travail, alors qu'un autre inspecteur a connu un long congé de maladie. Il nous a été répondu que la présence de travailleurs détachés dans le canton est moins importante que ce qui avait été envisagé. Toutefois, dans le compte rendu, à la